

DOSSIER DOCUMENTAIRE

La reconstruction du village

SOMMAIRE

Introduction	2
Les premières décisions	2
Le village provisoire	3
La reconstruction	4
Oradour aujourd'hui	5
La reconstruction à travers les archives du Centre de la Mémoire	5
Fonds Masfrand	5
Photothèque	5
Repères chronologiques	5
Bibliographie	5

Introduction

Le village d'Oradour est détruit par la division SS Das Reich le 10 juin 1944. Le village limousin fait partie des 1 500 000 logements français détruits par les drames la Seconde Guerre Mondiale. Il faut donc donner un nouveau toit aux survivants et rescapés de cet atroce évènement et rebâtir le village pour donner une revanche aux martyrs.

Les premières décisions

Le **28 novembre 1944**, le gouvernement provisoire de la République française décide de réserver un espace, différent de celui des ruines, dédié à la réédification d'un nouveau bourg.

Gouvernement provisoire
1944
de la République Française
Le Président du Gouvernement
992 DG

Paris le 1er décembre

Le Président du gouvernement provisoire de la République Française

à Monsieur le Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme

Je vous prie de vouloir bien trouver, ci-dessous, un extrait des décisions prises au cours de la séance du Conseil des Ministres du 28 novembre 1944, intéressant votre Département.

Décision :

Saisi par le Ministre de l'Éducation Nationale d'une note concernant la protection des ruines d'Oradour-sur-Glane, le gouvernement donne au Ministre de l'Éducation Nationale son accord sur les solutions proposées, à savoir :

1° / - Classement parmi les Monuments historiques de l'Église conservée dans l'état où elle se trouvait après l'incendie, et transformée en « Temple du Souvenir ».

2° / - Classement du village parmi les sites historiques ce qui entraîne la possibilité d'attribuer des subventions au Comité de Conservation pour l'aider à couvrir les dépenses d'entretien.

3° / - Décision des services de l'Urbanisme et de la Reconstruction de réserver pour la réédification du village un emplacement différent de l'ancien.

4° / - Reconnaissance officielle du Comité de Conservation des ruines d'Oradour et aide financière à ce Comité, s'il y a lieu.

P.O. Le Président du Gouvernement Provisoire,
Le Secrétaire Général,

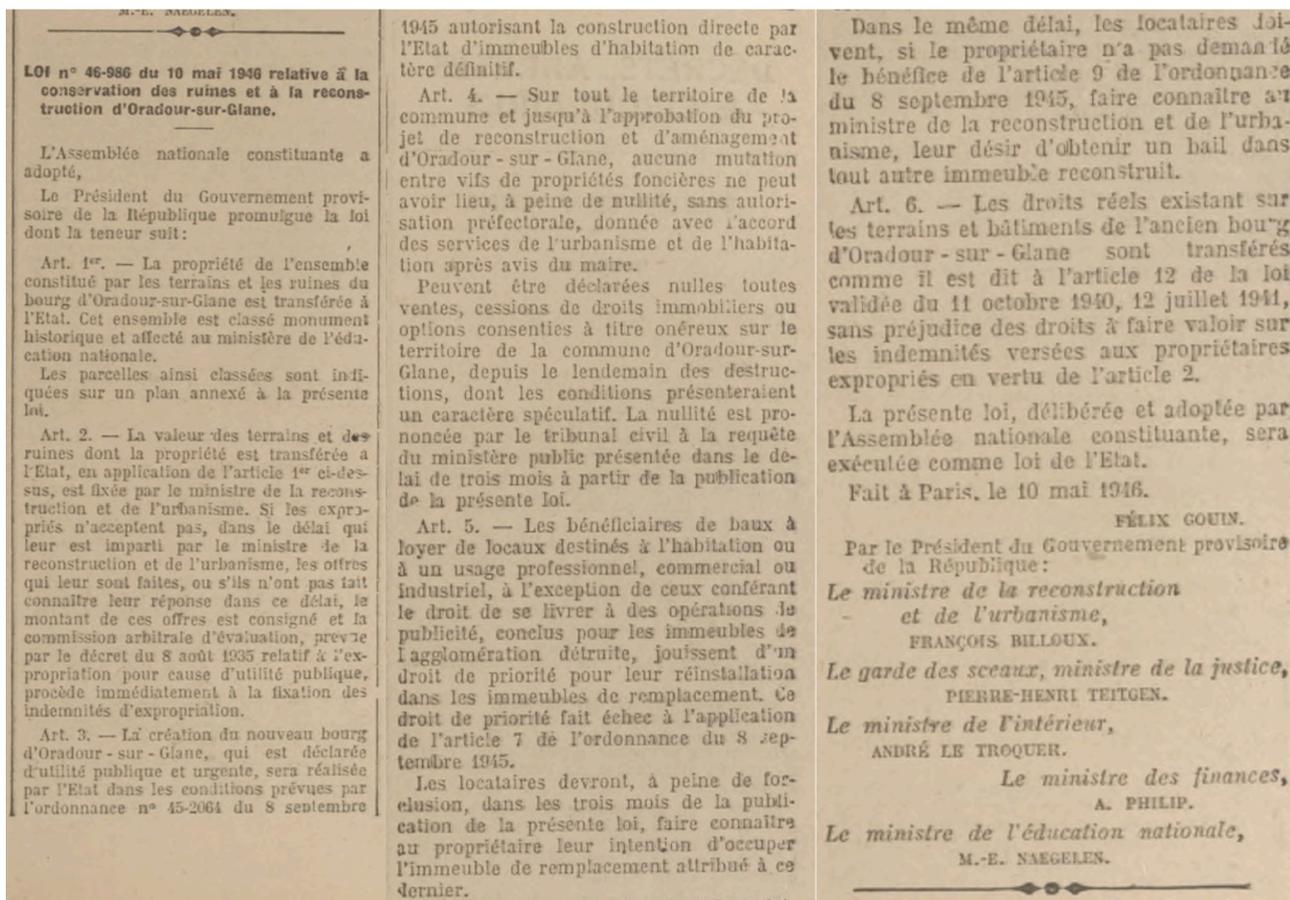
Ordonnance du 28 novembre 1944

Source : *Découvrir le Centre de la Mémoire Oradour-sur-Glane*, Editions Canopé, 2014

En janvier 1945, Pierre Paquet, inspecteur général des Monuments historiques, est nommé Maître d'oeuvre de la conservation des ruines et de la reconstruction du village.

Le 4 mars 1945, le Général Charles de Gaulle rend visite à Oradour et ses survivants. Il y prononce un discours très symbolique : il reconnaît le village martyr d'Oradour comme un symbole d'une patrie meurtrie. Il déclare « Ce village, Oradour, est le symbole des malheurs de la patrie, il convient d'en conserver le souvenir afin que parmi malheur ne puisse plus jamais se reproduire. »

Le **10 mai 1946**, une loi est promulguée, sans débat de l'Assemblée générale, au sujet de la reconstruction d'Oradour.



Loi du 10 mai 1946

Source : Journal Officiel de la République française - Lois et décrets (version numérisée sur le site LegiFrance)

Le village provisoire

La Délégation Générale à l'équipement national est l'administration du gouvernement de Vichy chargé des reconstructions des villes et villages dommages de guerre. Elle s'occupe du cas d'Oradour dès juillet 1944. Pour loger les sinistrés en attendant la fin des travaux, des baraquements provisoires en bois sont construits au printemps 1945 par le Ministère de la Reconstruction, à côté des ruines. Ils seront détruits en 1953.

Le village provisoire est construit juste à côté de la maison Puygrenier, la seule maison épargnée par les soldats SS, qui servira alors de mairie provisoire. Les rares survivants du massacre sont logés dans ces baraquements en bois, avec un confort plus que primaire, dans lesquels sont installés seulement des meubles de première nécessité : un lit, une armoire, un buffet, une table et quatre chaises qui devaient être loués à l'administration. Certains commerces sont installés en attendant : M. Puygrenier tient un débit de boissons, Martial Mâchefer reprend son atelier de cordonnerie, une épicerie est ouverte ainsi qu'une boucherie. Quant à l'Eglise, une chapelle sera provisoirement édifiée près du cimetière.¹

¹ VALADE Albert, *Oradour la renaissance*, Editions La Veytizou, 2010

vont être utilisables. Vont s'en suivre des constructions et des améliorations. En effet, entre 1962 et 1964, une salle des fêtes ainsi qu'un stade seront construits. Durant les années 1970, le bourg sera étendu et de nouvelles zones d'activités ainsi que de nouvelles habitations seront créées. Entre 1988 et 1993, de nombreux aménagements sont faits : plantations d'arbres, nouvelle place de la mairie, début de la colorations des façades, etc.

Oradour aujourd'hui

Longtemps, les rues et établissements restèrent sans nom, seule la rue principale avait été nommée « rue du 10 juin ». Aujourd'hui, les rues portent des noms symboliques et significatifs : rue de la Renaissance, rue de Saint-Maur, etc. Le village est aujourd'hui un village dynamique, avec de nombreux commerces. La construction du Centre de la Mémoire entre les deux bourgs, l'ancien et le nouveau, et son enjeu mémoriel participent à l'essor de la commune. En effet, le climat touristique apporte à Oradour un atout non négligeable. En effet, ce ne sont pas moins de 300 000 personnes qui visitent le village chaque année.

La reconstruction à travers les archives du Centre de la Mémoire

Fonds Masfrand

Courriers commandes

Photothèque

- Plan de reconstruction
- Baraquements
- Mairie provisoire
- Chapelle provisoire
- Mobilier prêté aux sinistrés (A. Valade)
- Première pierre Auriol
- Chantier
- Plan maison Joyeux
- Photos nouveau bourg : église, mairie, école, salle des fêtes, rue principale, etc

Repères chronologiques

Bibliographie